



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08.08.2013



Séminaire de restitution - Optimisation des services de collecte des déchets ménagers des communes.

La Polynésie Française et l'ADEME, dans le cadre de leur partenariat pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique sectorielle de gestion des déchets, ont lancé, en 2012, un appel à projet au profit des collectivités compétentes en matière de collecte des déchets ménagers.

Trois communes lauréates (Moorea-Maiao, Pirae et Punaauia) ont ainsi pu bénéficier, en 2012, d'un accompagnement technique et d'une aide au financement pour la réalisation d'une étude d'optimisation de leurs services de collecte (déchets ménagers, collecte sélective, déchets verts et encombrants). Trois autres communes se sont également engagées dans des démarches similaires.

Séminaire de restitution

Afin de permettre à l'ensemble des collectivités compétentes en matière de déchets de partager les enseignements issus de ces démarches, un séminaire de restitution a été organisé le **Vendredi 2 août 2013**, en marge du congrès des maires, à l'Université de Polynésie française, destinés aux élus et à leurs techniciens.

Chaque commune lauréate a présenté son étude afin de partager avec les autres collectivités les principaux résultats, mais aussi des éléments de méthodologie pour la mise en place d'un service optimisé de collecte des déchets ménagers.

Ce ne sont pas moins de 50 élus, représentants et techniciens issus des communes, circonscriptions, et services de l'Etat qui ont participé à ce séminaire de restitution et qui ont pu échanger avec les lauréats sur les résultats de leurs études.

En clôture du séminaire, les réflexions se sont portées sur la faisabilité et l'opportunité de mutualisation d'infrastructures intercommunales, telles que les déchetteries.

Pour les trois communes lauréates, la valorisation de ces démarches se poursuivra par une présentation devant les partenaires techniques et financiers des collectivités locales, afin de les sensibiliser à l'importance de la mise en œuvre des préconisations issues de leurs études.

Commune de Pirae

Contact : Bernard AMIGUES, Directeur Général des Services

Standard : 50.80.80

Commune de Punaauia

Contact : Terena HARGOUS, Chef du Service Développement Durable

Mairie de PUNAAUIA

Tel. : (689) 86 56 53

Fax : (689) 86 56 59

Courriel : terena.hargous@mairiedepunaauia.pf

www.punaauia.pf

L'étude en quelques mots :

L' étude portant sur l'optimisation logistique et environnementale des services de collecte des déchets ménagers et assimilés, lancée à PUNAAUIA durant le second semestre 2012, a permis de mettre en relief les axes de progrès principaux :

- la mise en place des points de regroupements en commençant dès 2013 par l'instauration de ces points dans 15 servitudes pilotes ;
- l'acquisition de 3 bennes (destinées à la collecte itinérante des déchets verts et des encombrants) ;
- le renouvellement du parc roulant nécessaire à la collecte des déchets ménagers ;
- la redéfinition des secteurs de collecte.
- l'installation d'une déchetterie fixe.

Commune de Moorea-Maiao

Contact : Matairii MAIRE, Directeur des services techniques

Tél. 55 08 35,

Mail : dst@commune-moorea.pf

L'étude en quelques mots :

Afin de répondre aux enjeux sociaux, démographiques, environnementaux, économiques et réglementaires, la commune s'est appuyée sur l'étude pour définir une feuille de route cohérente en matière de gestion de la collecte des déchets ménagers sur les îles de Moorea et de Maiao. Cette stratégie s'articule autour de 9 leviers d'optimisation et sur un plan d'actions évalué à 200 millions XPF pour la période 2013 à 2016. Elle permettra d'offrir à ses habitants une meilleure qualité de service et d'atteindre l'équilibre financier à l'horizon 2020.



*Intervention de Mr David MOUROT,
Représentant de l'ADEME en Polynésie française*



*Présentation de Mr Moana BLANCHARD,
6è adjoint au maire de la Commune de Punaauia*



*Présentation de Mr Matairii MAIRE,
Directeur des services techniques de la
Commune de Moorea-Maiao*



*Intervention du
public*

Contact ADEME : ademe.polynesie@ademe.fr – 46.84.72

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr